

Image not found or type unknown



Démarche pour carte séjours

Par **mimi25**, le **23/11/2015** à **20:52**

Bonjour,rnrnJe suis une algérienne rentrée en France en 2013, Je suis maman d'un bébé âgé de 5 mois, il est né en France et son papa est dans la même situation que moi, on a l'APS c'est un récépissé d'une durée de six mois, c'est écrit en bas : "cette personne est autorisé à prolonger son séjour en France jusqu'au .. 6 mois. On me l'a renouvelé trois fois. Mon fils n'a rien du tout on m'a accordée la caf quand j'étais enceinte, dieu merci ça m'aide beaucoup surtout pour le logement. J'ai loué un appartement avec un bail à mon nom.rnrnJe voudrais savoir en combien de temps je pourrai déposer un dossier pour obtenir une carte de séjour ? Est-ce qu'il faut rester 5 ans sur le territoire ? rnrnMerci de me répondre.